

A CAMARSAC

Le 5 juillet 2018

École de CAMARSAC CROIGNON
6, avenue Hector Dorgan
33750 CAMARSAC

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Du MARDI 16 OCTOBRE à 18h30

Inspection Education
Nationale
Sud entre deux mers

Téléphone :
05.57.57.35.38

Mél :
ce.0333384z@ac-bordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet
33410 CADILLAC

PARTICIPANTS :

présent excusé

M.	Thierry BERTHOU	Inspecteur de l'éducation nationale		x
Mme	Isabelle TRUFFLANDIER	Directrice	x	
Mme	Karine BAILLOU	Enseignante	x	
Mme	Emmanuelle BRUNEAU	Enseignante		x
Mme	Sabrina CUCHI	Enseignante	x	
Mme	Sylvie LACOSTE	Enseignante	x	
Mme	Véronique LAROCHE	Enseignante		x
Mme	Emilie LEGEAY	Enseignante	x	
M	Bernard CROS	Maire de Camarsac		x
M	Frédéric COUSSO	Maire de Croignon	x	
Mme	Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Adjoint Mairie de Camarsac	x	
M	Patrick BONNIER	Adjoint Mairie Croignon	x	
M	Thierry LURTON	Conseiller mairie Camarsac		x
M	Hervé CAZENABE	Conseiller mairie Camarsac	x	
Mme	Sandra NICOLAS	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Elyse AMIOT	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Marie Laure SOUBIELLE	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Sandy LABONNE	Parent élu titulaire	x	
Mme	Emmanuelle PERRIER	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Sandrine GONCALVES	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Christelle CHARGE	Parent élu Titulaire	x	
Mme	Christine GUERIN	Parent élu Suppléant	x	
M.	Eric COUCHAUX	Parent élu Suppléant	x	
Mme	Marine DELPY	Coordinatrice périscolaire	x	

PROCÈS VERBAL

Ouverture de la séance à : 18h39

Secrétaires : LACOSTE Sylvie (enseignante) et AMIOT Elyse (parent d'élève élu)

Dates de prochains conseils d'école : **12 février 2019 et 18 juin 2019**

Tour de table pour la présentation des membres du conseil d'école

1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves et présentation des membres du conseil d'école

273 inscrits, 137 votants, 5 bulletins blancs ou nuls, soit **132 suffrages exprimés**

Taux de participation : **50,18%** (49,2% l'an passé et 61,24% en 2016)

7 sièges pourvus par l'UNAAPE.

Donc le conseil d'école est donc constitué des 7 parents élus, qui ont le droit de vote si besoin et de leur suppléant, qui ne peut voter que si le titulaire est absent, des 7 enseignants, des 2 maires des communes du RPI (ou leur représentant si absent), messieurs CROS et COUSSO et d'un élu chargé des affaires scolaires pour chaque commune.

L'IEN, M. Berthou, est membre de droit et il peut assister aux réunions.

D'autres membres avec voix consultative peuvent être invités aux réunions comme Mme Delphy, coordinatrice périscolaire, mais également les membres du RASED, le médecin scolaire, les Atsems ou d'autres personnes intervenant dans l'école.

La directrice peut inviter, après avis du conseil, toute personne jugée utile pour l'ordre du jour.

2. Le fonctionnement de l'école

a. Le vote du règlement intérieur de l'école, la charte de la laïcité,

Règlement intérieur :

- Changement des horaires de l'école, « 8h45/12h15 et 14h/16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Inscription et changement d'école : enlever « apte à entrer à l'école », il n'a plus besoin de certificat médical pour rentrer à l'école.
- Fréquentation et obligation scolaire : ajouter « de préférence par sms au 07 77 81 91 44 »
- Assurance : Ajouter « l'assurance individuelle accident est obligatoire sur des sorties hors temps scolaire ».
- Sécurité : modifier « les exercices d'évacuation alerte incendie se font, dans le calme, **une fois par trimestre** » par « les exercices d'évacuation alerte incendie se font, dans le calme, **deux fois par an** » ainsi que « les exercices de confinement et d'anti intrusion liés au PPMS se font trois fois » par « les exercices de confinement et d'anti intrusion liés aux PPMS **anti intrusion et risques** majeurs se font **une fois par an pour chacun des PPMS** »

Vote du règlement intérieur : 7 parents, 5 enseignants, 3 élus soit 15 personnes

- **15 pour**
- **0 contre**
- **0 abstention**

Règlement adopté à l'unanimité

Charte de la laïcité :

Elle a été mise dans tous les cahiers en début d'année, il faudrait la lire avec les enfants et elle sera travaillée chez les élémentaires.

b. Les effectifs 2018/2019, les prévisions pour la rentrée 2019,

Les effectifs actuels :

- PS : 28, MS : 28, GS : 29 soit 85 élèves repartis en 3 classes :
 - 10 PS + 10 MS + 10 GS : 30 élèves (S ; Lacoste)
 - 11 PS + 9 MS + 9 GS : 28 élèves (S ; Cuchi)
 - 7 PS + 9 MS + 10 GS : 26 élèves (K ; Baillou)
- 27 CP, 14 CE1, 22 CE2, 18 CM1 et 22 CM2 soit 103 élémentaires repartis en 4 classes :
 - 18 CP + 6 CE2 : 24 élèves (I. Trufflandier et E. Hagenmuller)
 - 9 CP + 14 CE1 : 23 élèves (E. Bruneau)
 - 16 CE2 + 12 CM1 : 28 élèves (E. Legeay)
 - 6 CM1 + 22 CM2 : 28 élèves (V. Laroche)

Prévisions 2019/2020 :

TPS : 4, PS : 30, MS : 29, GS : 28 soit 91 élèves

CP : 29, CE1 : 28, CE2 : 14, CM1 22, CM2 : 18 soit 111 élémentaires

Soit 202 élèves

Mme Trufflandier précise, en principe, une ouverture peut avoir lieu avec une moyenne de 28 par classe soit 196 élèves. En mars, nous pourrons avoir une véritable idée des effectifs car les inscriptions seront faites. Il faut que les municipalités commencent les démarches pour les inscriptions le plus tôt possibles, dès janvier 2019.

c. La sécurité : PPMS, exercice alerte incendie, vérification annuelle des extincteurs (achat housse de protection de l'extincteur extérieur), poubelles dans la cour de l'école,

- **Alerte incendie** a eu lieu le lundi 17 septembre. Le temps d'évacuation a été de 2 minutes 03. Il y a eu une mauvaise communication par rapport à un déclencheur que Mme Trufflandier pensait en dysfonctionnement. En réalité, tous les déclencheurs fonctionnent et ils ont tous été vérifiés comme les extincteurs. (vérification le 9/10/2018). L'extincteur de la cour avait été percuté par les élèves et la goupille enlevée : il est prêt à l'utilisation si besoin mais il faut changer la housse de protection afin que les élèves n'y touchent plus.
- **PPMS** : exercice prévu le 5 novembre à 10h15 (anti intrusion), informations aux parents dans le cahier. Le PPMS a été ré-écrit pour envoi à l'IEN, la DSDEN et les mairies. Ce retour doit se faire avant le 15 novembre.
Nous avons le souci de comment prévenir discrètement les adultes de l'école (talkies walkies dans chaque classe en permanence ou point lumineux dans les classe, les rideaux qui n'ont pas été re-fixés et n'occulent pas la présence de personnes dans les locaux, le passage vitré entre le préfabriqué et le bâtiment du bas sans aucune protection alors qu'il faut fermer la porte de ce sas à clé). L'exercice va être fait mais les conclusions et les dysfonctionnements doivent être pris en compte et résolus avant le prochain exercice.
Téléphone filaire dans la classe 3 et problème de téléphone dans la salle périscolaire, on n'entend pas parler les personnes qui appellent.
PAI : armoire ou boîte pour stocker les médicaments et les documents PAI. Mme Sokolovitch précise de voir avec la secrétaire de mairie.
- **Poubelles dans la cour** : Mme Trufflandier demande que les poubelles soient enlevées de leur endroit de stockage : devant la classe 2. Mme Sokolovitch précise qu'elles vont être remises dans le jardinet entre la mairie et l'école.

d. Le budget municipal 2018 alloué à l'école (dépenses effectuées)

9000€ alloué 6147,42€ dépensés avec l'argent restant, certaines enseignantes vont commander du matériel scolaire et nous allons faire des achats de matériel sportif.

2000€ de bus : 1545 dépensés avec les 455€ restant : sortie prévention routière à Cursan pour les CM1/CM2 et spectacle à Cenon pour les CE2/CM1.

e. Le fonctionnement et état financier de la coopérative scolaire 2017/2018,

Mme Baillou précise que le bilan vient d'être fait mais qu'un problème a empêché de le faire plus tôt. Au prochain conseil d'école, le bilan sera plus détaillé.
Cette année, le photographe est un parent d'élève.

f. L'utilisation des locaux scolaires (salle Rased pour la bibliothèque),

La salle RASED pourra être utilisée en complément de la bibliothèque pour agrandir l'espace de la bibliothèque.

Les enseignantes du RASED interviendront cette année le lundi après midi et le vendredi matin. Donc, la salle RASED pourra être utilisée sans problème le mardi.

g. L'encadrement dans la cour de récréation.

Nous avons augmenté le nombre d'enseignants de surveillance sur les récréations : 3 enseignants sont présentes sur les récréations du matin et de l'après midi.

Deux enseignantes sont présentes le matin de 8h35 à 8h45 et l'après midi de 13h50 à 14h car il y a moins d'élèves dans la cour.

Pour les parents en retard, **il est interdit de faire passer les enfants par-dessus le grillage** lorsque les portes sont fermées. Il est proposé de faire un mot nominatif aux parents qui arrivent systématiquement en retard. A partir **de 8h45 jusqu'à 8h55, le portail reste ouvert sans aucune surveillance** alors que **le plan vigipirate rouge** est en place.

Solutions :

- Vérifier si le temps d'accueil de maternelle est de 20 minutes,
- Détacher une Atsem de 8h45 à 8h55 pour surveiller l'entrée de la porte,
- Arrêter l'accueil à 8h45 et fermer le porte à clé (plus d'entrée d'élèves après cet horaire),

La décision sera prise au prochain conseil d'école.

Une question est posée : faut-il demander aux parents d'inscrire une semaine à l'avance leur enfant à la garderie et à la cantine ?

3. Les travaux dans l'école et matériel informatique :

a. L'agrandissement de la cour et les espaces verts à réhabiliter,

La cour devient trop petite lorsque la partie enherbée est interdite à cause de la pluie. L'an passé, nous avons parlé d'agrandir la cour en changeant la partie herbe du terrain de foot par un autre revêtement.

Où en est cette solution ? Mme Sokolovitch répond qu'une convention d'aménagement du bourg est en cours et que l'aménagement de la cour d'école en fait partie. Il faut mettre en place une commission de travail afin d'écrire un projet sur ce que les enseignants désirent pour la cour. Cette commission devra se réunir mi-novembre. Elle se composera de 2 enseignants, 2 parents d'élèves, Marine Delpy et les membres de la commission RPI.

Ce projet est à envoyer au plus tard mi février. Il faudrait qu'il soit proposé au prochain conseil d'école c'est-à-dire le 12 février 2019.

La partie « espaces verts », que les adultes interdisent aux élèves car dangereuse à cause de la taille des buissons, pourrait être réaménagée pour agrandir la cour.

L'agrandissement de la cour peut être envisagé avec la réduction du parking devant l'école. (projet aménagement du bourg).

b. L'insonorisation de la porte entre les classes 3 et 4,

Il est urgent que l'insonorisation de la porte entre les deux classes soit faite. En principe, cela devait être fait par les employés communaux qui n'ont pas pu le faire faute de matériel nécessaire. Mme Sokolovitch répond que cette insonorisation sera faite pendant les vacances de Toussaint.

c. Le bilan sur les travaux de l'été et travaux à prévoir,

Certains travaux n'ont pas été réalisés pendant les vacances d'été :

- Vérification de la climatisation (classe 1 et dortoir),
- Reboucher les trous des pièges à termites,
- Rehausser le muret à côté du nouveau bâtiment car les enfants peuvent basculer par-dessus,
- Lattes en bois du préfabriqué cassées,
- Réparer les petites tables dans la cour,
- Rideaux occultants coté parking dans la salle RASED,
- Lampe du vidéo projecteur classe 5 à changer, voir si le tableau blanc peut être déplacé (plus centré)
- Classe 3 : trous à reboucher, rideaux qui ne protègent pas l'ensemble de la fenêtre – PPMS – et nettoyage des murs ou repeindre

Travaux à prévoir :

- Distributeurs de savon classe 3 et couloir,
- Toilette condamné car souci de flotteur (classe 3),
- Boutons chasse d'eau classe 3 difficile pour les PS,
- Nettoyage des vitres et impacts de cailloux sur les vitres,

d. Le réaménagement du réfectoire : Parole aux élus

Où en est le projet de self ?

Mme Sokolovitch précise que ce projet fera parti d la convention du réaménagement du bourg.

e. La salle informatique, TNI, matériel informatique pour les élèves,

Projet « école numérique innovantes et ruralité » : en juin, nous n'étions pas dans la possibilité de répondre au projet car nous n'étions pas classés en école rurale et ensuite, nous n'avions plus le temps de répondre en faisant une vraie étude sur les besoins. Ce projet est pour que le matériel informatique soit dans les classes directement ou non plus sous forme de classe mobile. Si un tel projet se représente il faudra étudier les besoins, faire un véritable état de lieux afin que ce matériel soit utilisé au maximum pour l'école et peut être aussi le périscolaire.

Internet dans les classes :

Nous avons des prises pour internet, serait-il possible de faire le nécessaire pour avoir effectivement internet dans la classe si un ordinateur est présent ?

Mme Sokolovitch répond qu'il faut répertorier dans les classes les prises sur lesquelles les enseignants désirent internet, et l'électricien viendra faire le nécessaire.

Salle informatique :

Mme Baillou fait remarquer que les ordinateurs de la classe mobile ne fonctionnent plus. Mme Sokolovitch précise qu'il faut rentrer les bons identifiants. M. Marini viendra vérifier tout cela pendant les vacances.

f. L'ordinateur de direction et ordinateur pour les enseignants,

Peut-on savoir quand l'ordinateur de direction sera changé ? Actuellement, il est très lent et la sauvegarde donne des messages d'erreurs.

Il sera bientôt changé et il pourra alors être utilisé par les enseignants.

g. Le mobilier (tables, chaises, étagères pour classes, salle Rased et salle de sieste – lits-),

Le mobilier commandé a été livré début octobre. Il est stocké en salle informatique. Les employés communaux doivent mettre les tables à bonne hauteur et les installer dans les classes en fonction de la commande de chaque enseignante.

Des étagères avaient été commandées pour la salle de sieste, la salle RASED et la classe 1 mais aucune commande n'a été faite.

Réponse de la mairie : M. Cros devait aller les acheter mais il ne l'a pas fait pour l'instant.

4. La communication

a. Parents / enseignants,

Pour des rdv avec les enseignants, le plus simple est **le cahier de liaison** pour les enseignants d'élémentaire. Pour les enseignants de maternelle, il y a, bien sûr, le cahier de liaison lorsque l'on ne voit pas l'enseignante le matin ou le soir mais il ya aussi l'échange du matin ou certaines enseignantes peuvent fonctionner par mail ou SMS.

b. Parents / direction,

Pour les absences, **les SMS sont le mieux au 07 77 81 91 88**. Pour une demande de documents administratifs ou une demande de RDV, il faut envoyer un mail au e.camarsac@ac-bordeaux.fr.

c. Parents / mairie,

Il est précisé par le Facebook ou en mairie directement ou par téléphone : 05 56 30 10 17.

5. Le projet d'école et les projets pédagogiques pour 2018/2019,

Le projet d'école en vigueur est toujours le projet 2016/2020. Nous allons travailler sur le climat de l'école. Nous nous réunissons le mercredi 7 novembre en présence de Marine Delpy afin de monter un projet commun.

Les programmes scolaires ont changé, il faudra donc revoir les progressions et programmations mises en place les années précédentes.

Projets pédagogiques et différents parcours culturels, citoyen, de santé :

- **Maternelle :**

- projet commun aux 3 classes : intervenant de l'association pour un projet sciences,
- Escale du livre,
- Incorruptibles,

- **Elémentaire :**

- Course endurée pour une activité partagée et en lien avec la manifestation du Prince Noir du 13 octobre : course au château le 19 octobre,
- CM1/CM2 : travail en littérature (théâtre, romans, poésie / TNBA, Dis moi dix mots, le printemps des poètes, les incorruptibles) et prévention routière à Cursan
- CE2/CM1 : sieste musicale et TNBA
- CP/CE2 et CP/CE1 : les miniconcerts (spectacle de danse) et JMF (spectacle de percussions,
- Incorruptibles pour certaines classes

6. Les dispositifs d'aide (Rased, APC),

RASED : intervention le lundi (maitresse G/ rééducation) l'après-midi et intervention le vendredi matin (maitresse E / soutien scolaire) + fiche d'infos dans les cahiers après les vacances de Toussaint

APC : mardi soir 16h30/17h30 (surtout en lecture)

7. L'accueil périscolaire (effectifs, projets 2018/2019, partenariats)

Effectifs :

- Accueil périscolaire : 55/60 élèves le matin (plus d'élèves d'élémentaire) et 60/65 le soir (plus d'élèves de maternelle)
- Restauration scolaire : 70 à 75 élèves de maternelle (1^{er} service) et 85 à 90 élèves d'élémentaire (2^{ème} service)

Encadrement : plus de personnel

- 4 personnes le matin
- 5 le soir
- Une personne supplémentaire en service civique à compter du 5 novembre 2018.

Temps de cantine

- **2^{ème} service** : 3 personnes sont dans la cour. L'appel avec le scan est beaucoup plus rapide et se fait en début de récréation. Avec le projet « un jour, un jeu », 30 à 35 enfants veulent jouer donc il y a moins de problème relationnel
- **1^{er} service** : Après le repas, les élèves de maternelle peuvent avoir des jeux à disposition ou des activités artistiques.

Les enseignantes des classes maternelle remercient la municipalité pour avoir augmenté le nombre de personnes qui accompagnent les élèves en sieste. Ce moment d'accompagnement à la sieste se fait dans de bonnes conditions, les élèves sont reposés et plus calmes. Les élèves passent aux toilettes, ont un moment de lecture d'histoires puis le coucher avec une musique douce.

Projets :

- Un jour un jeu,
- Projet recyclum,
- Aménagement du massif : mise en place de jeux construits par les élèves,
- La boîte à jouer : en relation avec la recyclerie qui met à disposition divers objets que les élèves utilisent comme des jeux, la recyclerie est d'accord pour ce partenariat.
- Brosses à dents et dentifrice en collaboration avec Signal, en réflexion pour la mise en place,
- API : vote du repas de Noël et d'autres projets (confection de gâteaux, dégustation)
- Elaboration d'une gazette de l'école,

8. La circulation aux abords de l'école et entre Croignon et Camarsac,

Beaucoup de mieux, certains parents « jouent vraiment le jeu » de se garer sur le parking en face du terrain de foot. Merci pour les enfants. Les trottoirs sont encore trop souvent encombrés par les voitures. Il faudrait faire un effort de ce côté-là.

Des parents, habitant Croignon, qui viennent à vélo, demandent s'il serait possible d'envisager une piste cyclable entre les deux communes. M. Bonnier répond que cela est à l'étude depuis quelques temps. Il faut des relevés topographiques afin de définir un itinéraire sécurisé.

Ensuite, il faut le financement.

9. Les manifestations 2018/2019 (spectacle de Noël, loto, carnaval)

Spectacle de Noël : pas de goûter offert par la mairie mais un spectacle qui aura lieu à la salle des fêtes le jeudi 20 décembre à 10h30 offert par les municipalités de Camarsac et Croignon. La mairie de Croignon n'offrira pas le goûter car elle participe déjà financièrement au spectacle.

Loto : samedi 9 février 2019

Carnaval : samedi 23 mars 2019

Kermesse : en réflexion, on a des idées : jeux sur temps scolaire, spectacle dans une salle un autre jour que les jeux.

Sortie de fin d'année : cela doit être une sortie pédagogique donc les enseignants vont y réfléchir et reviendront vers l'association des parents d'élèves. L'association demande aux enseignants de donner une réponse avant la fin décembre.

Procès-verbal rédigé par : Isabelle Trufflandier

La séance est levée à : 20h47

Signature du directeur /directrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'I. Trufflandier', written over a horizontal line.